

Communiqué

Paris, le 29 janvier 2019

L'entrepreneuriat et le statut d'indépendant en Europe

Un sondage OpinionWay pour l'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants dans le cadre de son Observatoire co-édité avec la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires à l'occasion du 26ème Salon des Entrepreneurs de Paris

**La création d'entreprise ou d'activité, une envie qui anime près d'un Européen sur deux.
Avec 28 % d'intention de création, la France a une marge de progression considérable !**

Des résultats issus d'une enquête OpinionWay menée pour la première fois à l'échelle européenne par l'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants auprès de 5114 européens, dans 5 pays (France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne et Pologne).

1- UNE VRAIE DYNAMIQUE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET DU TRAVAIL INDÉPENDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Avec 28% de français désireux de créer, reprendre une entreprise ou se mettre à son compte (en hausse de 3 points par rapport à janvier 2018 Etude Opinion Way), la **France se place néanmoins en retrait en comparaison de certains des pays européens étudiés** : la Pologne en tête avec 62% de sa population souhaitant entreprendre, l'Espagne (55%), le Royaume-Uni (51%) et l'Allemagne (31%).

C'est dire si l'envie de créer des Européens est forte, et dans ce contexte la France a encore une marge de progression très significative.

Rapportée à sa population en âge de créer, **la France compte 7,5 millions* d'entrepreneurs potentiels dans les 2 ans à venir**. De leur côté, les britanniques en affichent 16 millions*, les espagnols ou les allemands plus de 14 millions* et les polonais à 13 millions*.

Cela correspond à 14%* de l'ensemble des Français, alors que ce chiffre est deux fois voire trois plus élevé chez nos voisins Européens (32%* au Royaume-Uni, 38%* en Espagne et 43%* en Pologne). Seule l'Allemagne (21%*) a un niveau d'intentionnistes à court terme proche de celui de la France.

Dans ce total, le travail indépendant occupe une place toujours plus grande, et ce quel que soit le pays européen observé. **Tous les européens se tournent très largement vers l'indépendance**, à 81% contre 18% qui préfèrent le format de société « classique ».

(* intentions de créer ou reprendre une entreprise dans les 2 ans à venir)

« Avec 28 % d'intention, les Français sont de plus en plus nombreux à vouloir créer une entreprise (+3% par rapport à 2018). Cette progression est un signe de l'ambition des Français à devenir indépendants. Néanmoins, nos voisins européens ont des intentions encore plus prononcées que les nôtres. Cela signifie que la France a encore un très grand potentiel pour la création d'entreprise » souligne **Xavier Kergall, Directeur Général du Salon des Entrepreneurs**.

2- LE TRAVAIL INDÉPENDANT / L'AUTO-ENTREPRENEURIAT, UNE BONNE IMAGE PERMETTANT DE FAVORISER L'EMPLOI

76% des Européens ont une bonne opinion du travail indépendant et de celui d'auto-entrepreneur. Celle-ci est particulièrement élevée au Royaume-Uni (88%) et en Pologne (82%). L'Allemagne et la France (respectivement 79% et 75%) expriment aussi une très bonne opinion de cette forme d'activité professionnelle. Seule l'Espagne est en retrait, avec seulement 55% des personnes interrogées qui déclarent en avoir une bonne opinion.

Plus en détail, le travail indépendant est avant tout perçu comme un moyen de favoriser l'emploi, mais aussi une bonne façon de gagner sa vie au quotidien (91% des Européens y voient un moyen de se créer son propre emploi, 80% un moyen de contribuer à la lutte contre le chômage et 68% y voient une bonne façon de gagner sa vie au quotidien).

Le décalage entre la perception et les anticipations des Espagnols sur ce sujet du travail indépendant explique l'adoption d'un nouveau dispositif entré en vigueur en 2018 qui ouvre de nouveaux droits et de nouvelles protections aux travailleurs indépendants espagnols.

La perception positive du travail indépendant est confirmée par le sentiment que « c'est une chance de pouvoir exercer en tant que travailleur indépendant » pour 70% des répondants. Cet avis est avant tout exprimé par les Français (79%), les Polonais (81%), les Allemands (84%) et les Espagnols à seulement 34%.

Si tous les européens déclarent pour la majorité en avoir une bonne opinion, des divergences sont notables sur l'image de la valorisation du travail indépendant par la société : alors que respectivement 80% et 81% des allemands et des anglais la jugent positive, ils ne sont que 48% des français et 44% des espagnols à trouver que le travail indépendant est valorisé par la société.

« Ce regard porté par la société française doit être corrigé car les travailleurs indépendants aspirent à pouvoir bénéficier eux aussi de « droits fondamentaux » comme ceux de louer son habitation ou encore obtenir un crédit à la consommation » souligne **François Hurel, Président de l'UAE, Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants**.

3- LA PROTECTION SOCIALE : POINT CLÉ DU TRAVAIL INDÉPENDANT

Les principales difficultés du travail Indépendant/auto-entrepreneuriat sont pour les européens à 57% une moindre couverture sociale (droit au chômage, indemnités maladie, accident du travail, etc.), avant la difficulté à trouver des financements (45%), la gestion complexe des procédures administratives (40%). Les espagnols étant les premiers (pour 76%) à déplorer le manque de protection sociale, avant les allemands (66%) et les français (52%).

Une protection sociale suffisante permettrait d'éviter les risques de requalification, comme le montre un certain nombre de pays en Europe qui pour 16 d'entre eux ont un dispositif d'indemnisation chômage et protègent les accidents du travail des indépendants.¹

Un projet rendu encore plus nécessaire par les débats qui émergent partout en Europe autour de la protection sociale des travailleurs des plateformes. Car, si à plus de 70% tous les européens interrogés s'accordent sur le fait que les plateformes sont aujourd'hui un mode de consommation de services incontournable (en raison de leur simplicité d'usage et de leur coût attractif) et dans les mêmes proportions qu'elles offrent la possibilité aux travailleurs indépendants / auto-entrepreneurs d'être rapidement actifs, les recours récents laissent planer la menace du risque de requalification.

*Selon **François Hurel** « Il y a de toute évidence un paradoxe que les plateformes soient si reconnues et à la fois contestées. Cela montre qu'il est urgent de trouver une solution pour une meilleure protection sociale de tous les travailleurs indépendants et non via des demandes de requalification. Il nous faut créer un socle des protections sociales attachées à la personne et avec une portabilité des droits, à l'instar de la formation professionnelle. Il faut en revanche éviter à tout prix l'idée d'un troisième statut hybride où la protection sociale serait prise en toute ou partie par les plateformes. »*

Sources :

¹ selon une étude du Labour Research Department Fulton L. (2018) ETUC Brussels.

MÉTHODOLOGIE

Etude réalisée auprès d'un échantillon de 5114 personnes interrogées au sein de cinq pays : la France (1065 personnes), le Royaume-Uni (1010 personnes), l'Allemagne (1004 personnes), l'Espagne (1034 personnes) et la Pologne (1001 personnes). Les interviews en ligne ont été réalisées du 9 au 18 janvier 2019

Chaque échantillon est représentatif de la population du pays âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle/de revenus, et de de région de résidence.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Sondage OpinionWay pour l'Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants dans le cadre de son Observatoire co-édité avec la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires à l'occasion du 26ème Salon des Entrepreneurs de Paris » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 1,5 à 3 points au plus pour un échantillon de 1000 répondants et de 0,6 à 1,4 points au plus pour un échantillon de 5000 répondants.

À PROPOS DE L'UAE, Union des Auto-Entrepreneurs et des Travailleurs Indépendants

Organisation reconnue par les Pouvoirs Publics, l'UAE a pour mission de promouvoir et de défendre le régime de l'auto-entrepreneur et d'accompagner ces derniers, tout au long de leur projet, de l'installation au développement. L'UAE assure gratuitement la diffusion des connaissances en mettant à la disposition de tous les auto-entrepreneurs une série d'informations et de services proposés par plusieurs partenaires officiels (CCI France, AFE, CIC, CSOEC, RAM, SAGE, Groupe La Poste, Urssaf, Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, MMA Entreprise) via son site web et également via son programme d'accompagnement le Pass UAE et ses actions de proximité en région. Inspiration à poursuivre sur : <http://www.union-auto-entrepreneurs.com/qui-sommes-nous>

À PROPOS DE LA FONDATION LE ROCH-LES MOUSQUETAIRES

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses. Chaque année, avec ses concours « Coup de Pouce » et « Prix Audace », la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires challenge une centaine de porteurs de projets et accélère la réussite des lauréats avec une dotation globale de 300.000 euros.

Par ailleurs, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires est aux côtés des chercheurs de l'Institut Pasteur pour la sécurité alimentaire tout comme des bénévoles sauveteurs en mer (SNSM) dans leurs missions de secours et de prévention.

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : <http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org/>

À PROPOS DU SALON DES ENTREPRENEURS

Dédié à l'émergence et à la croissance des entreprises (création, reprise, franchise, développement, financement, innovation, transmission...), le Salon des Entrepreneurs est le plus grand rassemblement de créateurs et chefs d'entreprises en France.

À la fois révélateur des nouvelles tendances entrepreneuriales et véritable outil pratique pour les dirigeants d'entreprises, le Salon des Entrepreneurs propose également un formidable espace de rencontres et d'échanges qui favorise chaque année la création et le développement des entreprises.

Avec 4 rendez-vous chaque année (en février à Paris, en juin à Lyon, en octobre à Marseille et en novembre à Nantes), le Salon des Entrepreneurs réunit désormais plus de 100 000 visiteurs par an, face à 750 partenaires et exposants, 500 conférences et ateliers, 70 espaces de consultations, 25 débats d'actualité et plus de 250 personnalités...



Contact presse – Demandes d'accréditation et interview **Salon des Entrepreneurs : AGENCE OCONNECTION**

Valérie Hackenheimer - + 33 6 12 80 35 20 -
vhackenheimer@oconnection.fr
Virginie Heuzé - +33 6 46 05 26 31 - vheuze@oconnection.fr
Amélie Testa - + 33 6 69 24 81 17 – atesta@oconnection.fr